

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.** —, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1935

SOMMAIRE : † Jules Paintard (1866-1935). — † Emile Laissue. — Appel aux apiculteurs romands, par *L. Gapany*. — Conseils aux débutants pour juin, par *Schumacher*. — Rapport du président (suite et fin). — Séance du comité du 24 avril à Lausanne. — Acaïose des abeilles. — Maladies des abeilles en 1934, par le *Dr O. Morgenthaler*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Entorses à la règle..., par *Tricoire frères*. — La ruche éclairée, par *W. Grosjean*. — Un cas curieux, par *H. Vorlet*, inspecteur. — Au voleur, par *H. Berger*. — Nouvelles des sections.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† JULES PAINTARD 1866-1935



La Société genevoise d'apiculture vient de faire une perte cruelle en la personne de Jules Paintard, l'un des plus anciens, si ce n'est le plus ancien membre. Né en 1866, orphelin de père très jeune et de santé délicate, il se voua, après avoir suivi le collège, à l'apiculture et eu l'occasion alors d'entrer en relations suivies avec ceux qui, à ce moment, étaient considérés comme les pionniers de l'apiculture. Il fit son apprentissage chez M. Gusay dont le nom rayonnait alors au loin et grâce à ses aptitudes mécaniques, héritées de son père qui était horloger, à son don d'observation, à son goût d'une exactitude et de propreté il fut bientôt à même d'être l'apiculteur parfait que beaucoup d'entre nous ont connu et apprécié.

Il serait certes intéressant de suivre pas à pas cette carrière qui s'est développée graduellement, sans heurt ni à coup, depuis l'apprentissage jusqu'à l'Etablissement des Ruchettes à Vandœuvres

où en 1934, utilisant un ancien moteur d'auto, Paintard se lançait en grand dans la fabrication des feuilles gaufrées. Je ne saurais mieux la comparer qu'à celle de la fourmi qui patiemment, lentement, régulièrement construit sa fourmilière et je me rappelle avec mélancolie le beau temps où gamin de 12 à 13 ans j'allais trouver Paintard dans son atelier, je dirais presque son échope, de Bouvard. De ce temps date une amitié qui ne fut jamais troublée et le seul chagrin que me fit Paintard fut justement cette mort subite survenue dans la nuit du 6 au 7 mai.

Son installation à Bonvard était bien modeste et souvent je servais de moteur pour tourner à la manivelle une roue immense reliée à une petite scie circulaire. Un coup de sifflet et le moteur pliait l'échine, la scie grinçait et Paintard, pipe à la bouche, débitait ses planches pour construire les ruches ; nouveau coup de sifflet et le moteur pouvait se reposer ; puis peu à peu l'établissement se développait chaque année apportant l'amélioration que permettait une clientèle plus nombreuse et fidèle qui avait vite discerné en Paintard un homme d'une loyauté et d'une correction parfaites.

En 1896 ce fut la présentation à l'Exposition nationale de Genève du premier rucher couvert connu depuis sous le nom de rucher Paintard et qui a servi d'exemple à d'autres ruchers du même genre. Et tout ce travail se faisait dans de fort modestes conditions mais soutenu par un plan largement mûri d'avance, par le but poursuivi sans défaillance, car lorsque Paintard entreprenait quelque chose, aussi bien en apiculture que dans tous les domaines d'une vie qui peut être donnée en exemple, ce n'était qu'après sage et mûre réflexion et avec persévérance. Pour apprécier à leur juste valeur les qualités de Paintard, il fallait aller le trouver aux Ruchettes, nom dont il avait baptisé la maison construite de ses propres mains avec un seul maçon, en dessous de l'ancienne demeure de Bouvard. Au cours de la conversation il vous exposait tout simplement le comment et le pourquoi de chacune de ses créations et on apprenait ainsi une quantité de petits trucs ingénieux. Sa modestie, si marquée qu'elle en devenait presque un défaut, l'empêchait de faire de la réclame et pour lui seule la bienfaisance, l'excellente qualité de ses produits devaient servir à lui attirer de la clientèle ; ah ! il eût été bien reçu celui qui serait venu se plaindre d'un écart de 1 à 2 millimètres dans une ruche, d'avoir acheté une non-valeur comme essaim, d'avoir payé du miel sale ou falsifié !

Et cette même modestie nous a été nuisible à la Genevoise et à la Romande.

Membre inamovible du Comité de la Genevoise jamais Paintard

n'eut accepté de passer à la Présidence qui lui revenait de droit à tous les égards ; il voulait se dévouer et travailler en cachette et avait horreur de se mettre en avant ; rarement il prenait la parole, mais alors c'était pour émettre en peu de mots des avis nets, sensés contre lesquels il était inutile de partir en guerre. Et à la Romande ? N'était-il pas tout désigné pour remplir une charge au Comité ? N'aurait-il pas rempli fidèlement la tâche de Président le jour où Genève aurait eu son tour de briguer cet honneur ? Non, jamais il n'a voulu briller et se prévaloir de toutes ses qualités que probablement il ignorait lui-même et c'est grâce à ces refus continuels que moi, qui pleure le départ d'un ami bien cher, j'ai été nommé au Comité de la Romande, bien conscient pourtant que Paintard eût mieux rempli cette fonction. C'est même avec peine qu'on put le décider à s'inscrire comme professeur d'apiculture dans les Ecoles secondaires rurales de Genève, poste qu'il occupa pendant plus de 20 ans à la satisfaction de tous, tant autorités qu'élèves.

Puis vint la lutte contre les maladies, la création du Liebefeld, la marche en commun de la théorie et de la pratique, la juste part accordée à l'étude scientifique qui permet à l'apiculture suisse de briller au premier rang ; tout cela intéressait vivement Paintard et malgré tout il fallut encore se gendарmer pour lui faire accepter le rôle d'inspecteur. D'autres que moi, et je pense à vous, M. le Dr Morgenthaler, sauront mieux apprécier le travail consciencieux fourni dans ce poste par Paintard. Les rapports annuels étaient des modèles du genre et dénotaient une conscience scrupuleuse et méticuleuse.

Maintenant il n'est plus parmi nous et c'est maintenant que nous ressentirons dans le monde des apiculteurs le vide qu'il laissera. Ce vide sera encore plus grand dans le cercle intime de ses amis car Paintard était un caractère, un homme foncièrement bon, loyal, franc, ennemi de toute pose et de toute compromission.

Marchant derrière le corbillard qui menait sa dépouille mortelle au cimetière de Choulet, je vis quelques-unes de ses abeilles butiner sur les fleurs des nombreux vases et couronnes, témoignages de l'affection qu'il avait méritée par une vie toute faite de correction. Elles aussi lui apportaient un dernier témoignage.

Que les lecteurs excusent la longueur de ce nécrologue et qu'ils pardonnent à l'ami intime qui a voulu encore une fois communier en esprit avec celui qui n'est plus.

Dr E. R.

† EMILE LAISSUE

On conduisait, tout dernièrement, à sa dernière demeure, M. E. Laissue, meunier et apiculteur à Courchavon, mort subitement à l'âge de 64 ans. Tous les membres de notre section ont été vivement frappés par cette mort si rapide, car le défunt semblait jouir d'une parfaite santé.

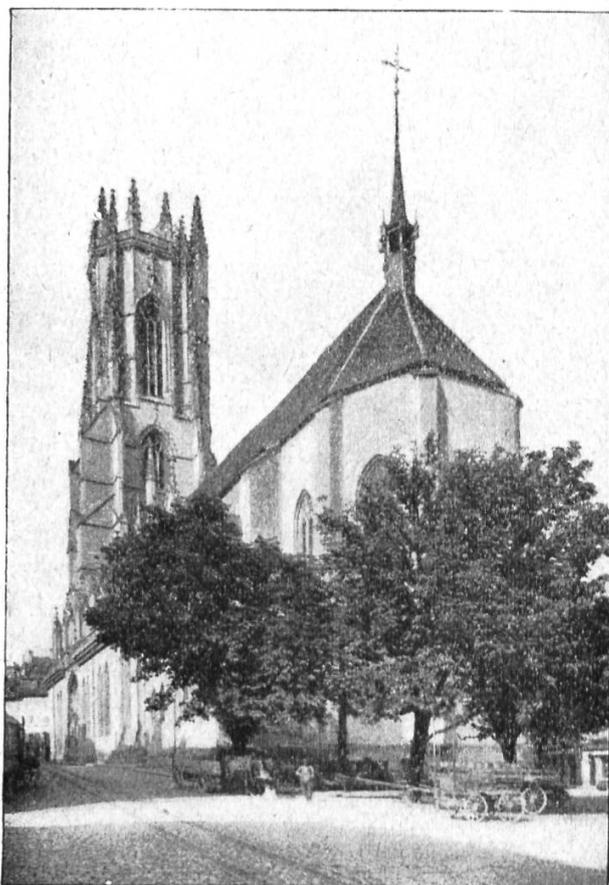
De très bonne heure et malgré ses nombreuses occupations, E. Laissue se voua à l'apiculture et son rucher devint bientôt un des plus importants de notre contrée. Membre de la Jura-Nord, il fut un des premiers à préconiser et à lutter pour la création de la section Ajoie et Clos du Doubs. Membre assidu de toutes les assemblées, ses avis étaient toujours suivis parce que justes. Ayant abandonné depuis longtemps les anciens préjugés, il s'était lancé dans le moderne et il fut un des premiers à essayer, chacun de nous sait avec quel succès, l'élevage des reines et les différentes sélections. Avec quelle compétence ne traitait-il pas ce sujet dans nos réunions de groupes ! Avec quel plaisir aussi il répondait à toutes les questions que nous lui posions !

Quoique modeste, E. Laissue fut un apiculteur avisé et ses avis auront servi à débrouiller plus d'un d'entre nous. Aussi, nous aurions aimé le voir encore longtemps parmi nous. Mais, hélas ! sa destinée était ailleurs. La terrible moissonneuse l'a ravi brusquement à sa famille et à ses nombreux amis. Car E. Laissue en avait beaucoup. Ancien maire de Courchavon, le défunt a joué un rôle de premier plan dans sa localité et dans toute la région. Son moulin, bien achalandé, est connu de toute l'Ajoie et même en dehors.

Nous présentons donc à sa famille éplorée nos plus vives condoléances. Puisse sa mémoire, sa bonté, son enthousiasme, sa persévérance susciter beaucoup d'imitateurs ! E. Laissue, repose en paix !

A.

APPEL AUX APICULTEURS ROMANDS



Cathédrale de Fribourg *

C'est les 6 et 7 juillet que vous serez à Fribourg, chers apiculteurs romands ; et vous y serez tous, n'est-ce pas ? Fribourg, la ville aux trois tours, la ville pittoresque, à la fois souriante et grave, compte sur tous ses amis romands. Et ils sont nombreux. On l'a vu lors des fêtes du Tir fédéral. Mais la fête des apiculteurs, — car ce sont des jours de fête que vous passerez les 6 et 7 juillet — pour être moins grandiose, n'en sera que plus intime. Un programme des plus judicieux est établi pour que chacun retire grand profit et fasse abondante moisson de souvenirs de son séjour sur les bords de la Sarine.

* Ces clichés ont été très aimablement mis à notre disposition par la Société de développement de la ville de Fribourg, à laquelle nous adressons ici nous plus vifs remerciements.

Le 6 juillet, Grangeneuve, la maison des paysans fribourgeois, avec son institut agricole, ses diverses écoles d'application — et son rucher, bien sûr — vous dira ce que l'on fait en pays de Fribourg pour faire aimer la terre et ses travailleurs. De là, un saut, et vous serez dans la cité des moines, dans cette vieille abbaye cistercienne d'Hauterive, qui aujourd'hui retentit, vous le savez, des éclats de rire de nos jeunes normaliens, mais elle cache leurs soucis ! En quelques mots

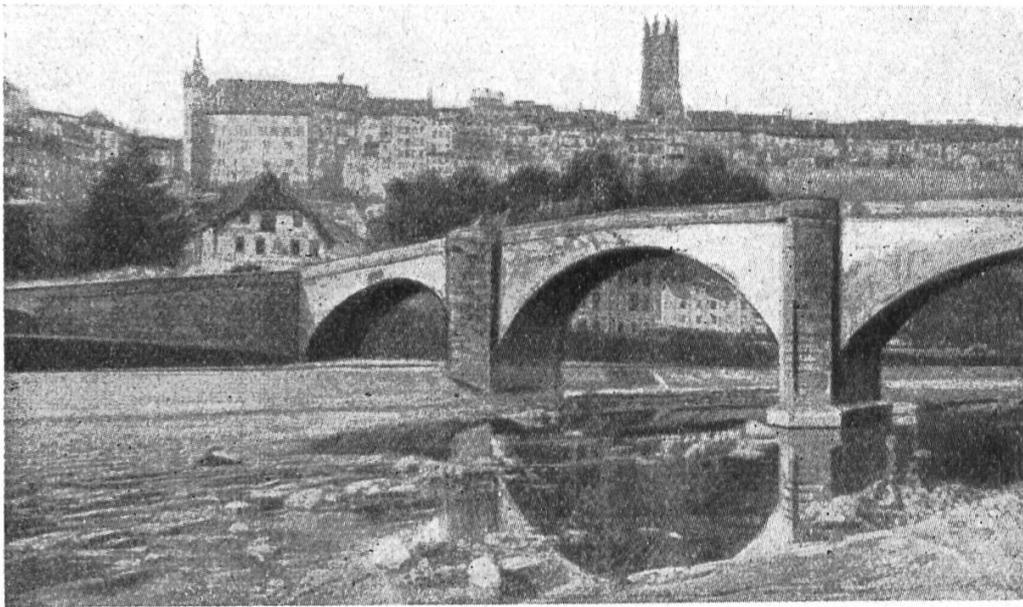


Le Lac Noir (1050 m. d'altitude)

L'abbaye vous racontera son histoire, qui est des plus attachantes. Puis ce sera la visite d'une « ruche bourdonneuse » : l'usine électrique d'Hauterive, mine de houille blanche où, comme autour de la ruche, il faut se promener avec prudence. A Fribourg, où de confortables autocars vous auront ramenés, un banquet, agrémenté de productions diverses, mettra les cœurs en liesse, si tant est que la gaieté ait fait défaut jusque-là. Après une charmante soirée, au cours de laquelle les discussions deviendront sans doute de plus en plus animées — les sujets ne manquent pas aujourd'hui — il sera permis d'aller se reposer !

Le 7 juillet, nouvelle grande journée. Diane facultative, mais, vers 10 heures, nous serons au Lac Noir, où l'on nous réserve le plus sympathique accueil, car là-haut, près des rochers, on a le cœur à la bonne place. De ce site quelque peu solitaire, on admire non seulement les forêts se mirant dans l'eau, les verdoyants et plantureux

pâturages, les cimes qui défient la tourmente, mais aussi les chalets, la riche flore des Alpes, et l'on entend, répétés par l'écho, les « Liaubas » des pâtres, les « Youtzes » de Jean, l'armailli du Lac Noir, ces fameuses mélodies qui font tressaillir de joie le cœur des accortes Singinoises. Quelques heures passées là-bas suffiront pour donner à beaucoup le désir de revoir ce coin de terre où se donnent tour à tour rendez-vous citadins, touristes, alpinistes, skieurs et soldats.



Fribourg

Mais il faudra rentrer, hélas, trop tôt. Fribourg ne saurait mieux dire adieu à ses amis qu'en les enveloppant dans ces flots d'harmonie que répandent les splendides orgues de la cathédrale de St-Nicolas.

Comme on le voit, tout est mis en œuvre à Fribourg pour assurer nos amis romands de notre sympathie, de notre attachement et de notre dévouement. Qu'ils viennent nombreux, en phalanges serrées : c'est le mot d'ordre de *l'Abeille fribourgeoise*.

*Assemblée générale de la Société romande d'apiculture
à Fribourg, les 6 et 7 juillet 1935.*

PROGRAMME :

Samedi 6 juillet.

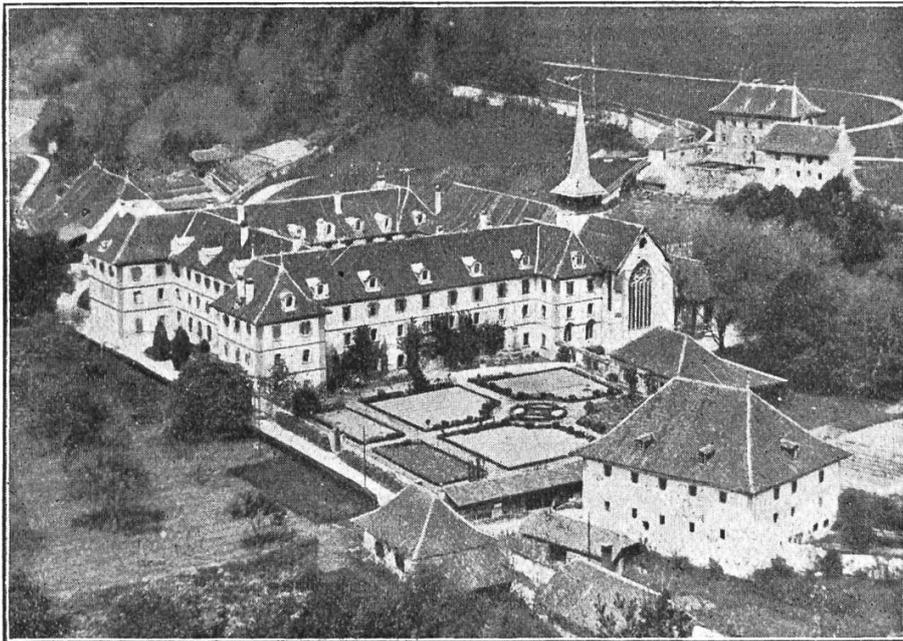
Dès 13 h. Réception des apiculteurs romands à l'Hôtel Terminus (en face de la gare). Prise des logements.

15 h. 30 Départ en autocars pour Grangeneuve.
Visite du rucher modèle. — Réception officielle. — Assemblée générale. — Conférence. — Visite de l'ancien monastère d'Hauterive.

- 19 h. Retour à Fribourg.
20 h. Banquet à l'Hôtel ...
Soirée familière avec programme spécial.

Dimanche 7 juillet.

- 8 h. Service religieux au Collège St-Michel.
Culte protestant au Temple.
9 h. 30 Départ en autocars pour le Lac Noir.
11 h. 30 Dîner en commun à l'Hôtel Gypsera.
15 h. Départ pour Fribourg.
15 h. 30 Concert d'orgues à la Cathédrale St-Nicolas à Fribourg.



L'ancien monastère de Haute-Rive

Renseignements concernant la carte de fête :

La carte de fête comporte 6 coupons permettant les combinaisons suivantes :

- A. Carte complète donnant droit aux transports Fribourg-Grangeneuve et Fribourg-Lac Noir et retour, aux banquets du samedi soir et dimanche à midi, au coucher et petit déjeuner, ainsi qu'au concert d'orgues : Prix fr. 20.—.
- B. Carte comme A moins le transport Fribourg-Grangeneuve et Fribourg-Lac Noir (destinée aux membres qui désirent se servir de leur machine personnelle) : Prix fr. 16.—.
- C. Carte comme A moins le transport Fribourg-Grangeneuve, le banquet du samedi soir, le coucher et le petit déjeuner (destinée aux membres qui ne disposeraient que du dimanche) : Prix fr. 9.—.
- D. Carte comme C moins le transport Fribourg-Lac Noir (destinée aux membres qui ne disposeraient que du dimanche et désireraient se servir de leur machine personnelle pour le trajet Fribourg-Lac Noir) : Prix fr. 6.—.

Délai d'inscription : Lundi 1^{er} juillet, avec versement du montant de la carte de fête au compte de chèques IIa 1039, M. L. Dévaud, Fri-

bourg, avec indication au verso du coupon de la combinaison désirée, soit A, B, C ou D.

N. B. — Les 6 et 7 juillet aura lieu à Fribourg également la fête des lutteurs romands. Dès lors, il est indispensable aux organisateurs d'être en possession des inscriptions pour la date ci-dessus, cela principalement à cause de la question des logements. Toutefois, les organisateurs prendront les inscriptions tardives en considération pour autant que cela leur sera possible en se réservant la faculté de prélever un modique supplément sur le prix de la carte.

Recommandations.

Nombreux seront les apiculteurs romands qui répondront avec empressement à l'invitation que leur adressent leurs collègues de Fribourg pour les journées des 6 et 7 juillet.

Il sera difficile de faire mieux que nos amis du Jura ; cependant rien ne sera négligé pour que les hôtes de Fribourg remportent de leur passage en terre fribourgeoise le meilleur souvenir.

Ceux d'entre vous qui ont déjà organisé une Assemblée de la Romande savent par expérience tous les soucis et le grand travail qui incombent au Comité d'organisation. Combien sa tâche serait cependant facilitée si les participants prenaient la peine de s'inscrire à temps !

Chers amis apiculteurs qui serez des nôtres les 6 et 7 juillet, ayez donc à cœur de ne pas compliquer la tâche déjà si ardue des organisateurs. *Retenez absolument la date du 1^{er} juillet comme délai d'inscription.*

Dans notre rapport annuel du 9 mars, nous avons demandé à nos présidents de sections, à leurs collègues du Comité, ainsi qu'à tous les membres de la Romande de travailler sérieusement au recrutement de nouveaux membres. Les réunions et visites de ruchers que vous avez faites à cette saison sont particulièrement propices pour ce genre de travail.

Vous avez constaté en fin 1934 un déchet dans l'effectif de votre section ; il y a eu chez vous, comme ailleurs, des décès, des « lâcheurs » aussi. Vous devez avoir à cœur de combler ces vides, d'augmenter votre effectif, si c'est possible (c'est toujours possible quand on veut). Vous devez surtout embrigader ces apiculteurs qui vivent en dehors de tout groupement, en leur faisant valoir tous les avantages qu'il y a à faire partie de notre association romande. Ces avantages, vous les trouverez dans notre *Bulletin* de mai 1932. Notre bibliothécaire en possède encore ; il s'empressera d'en expédier le nombre désiré à nos présidents de sections.

A l'œuvre donc, chers amis apiculteurs ! Inscrivez en tête de votre programme d'activité pour 1935 : *Recrutement de nouveaux membres.*

L. Gapany.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

Nous n'avons pu faire une visite un peu complète de nos ruches qu'à fin avril. Et encore avons-nous dû renoncer à choisir un jour favorable, ce qu'il faut toujours faire... quand on le peut. Les piqûres n'ont pas manqué et, est-ce une nouvelle mode chez les abeilles, presque toutes sous l'ongle, à un endroit d'où il est difficile de retirer l'aiguillon, sans faire de celui-ci une vraie poire à injections.

Le couvain, même dans les meilleures colonies, était irrégulier, semé d'intervalles, suite des interruptions de ponte par ce printemps maussade et grincheux. Les derniers rayons, par contre, montraient de belles plaques d'œufs et de larves comme produit de quelques belles journées.

Les cerisiers étaient de toute beauté... mais la bise froide ou, pour changer, la pluie, ont empêché nos colonies d'en profiter, du moins à l'altitude de 500 à 600 mètres. Les 28, 29 et 30 avril ont été néfastes et voici que mai, au lieu de réparer les erreurs d'avril, nous a procuré des nuits à 2, 1 et même 0 degrés (nuit du 19 au 20 mai). Ce sont des choses à noter pour se rappeler que si « en avril, n'ôte pas un fil », il faut suivre le précepte, même en mai.

Dans certaines régions, on a toutefois pu mettre des hausses qui se sont garnies. Nous avons vu un rucher du Gros-de-Vaud au milieu de champs jaunes à perte de vue où les abeilles faisaient une très belle récolte ; nombre de hausses étaient à peu près pleines.

Les hausses, quand faut-il donc les mettre ? Tôt, ou tard ? La réponse n'est pas facile, car cela dépend de tant de facteurs. Si l'apiculteur s'occupe de ses ruches en été, il peut les mettre de bonne heure, parce qu'il prendra soin de veiller à ce que ses colonies ne manquent pas de nourriture en plein été. Mais si vous ne voyez vos ruches que pour leur prendre, alors par pitié pour vos pensionnaires, ne mettez les hausses que très tard, quand le corps de ruche sera bien copieusement garni de provisions operculées. Le surplus qu'elles mettront dans la hausse sera vraiment un surplus de provisions.

Et puis... non, je ne veux pas continuer à aligner tous les si, les mais, les arguments contre et ceux pour ; dans le monde des apiculteurs, on aime à cultiver la petite bête, la discussion sur des pointes d'aiguilles ou d'aiguillons.

Passons donc aux essaims. Après la fameuse semaine du 12 au 19 mai, voici que le 21 nous apporte, après les coquins de saints de glace, une radieuse journée. Les essaims retardés se sont envolés et nous avons eu la joie relative d'en voir sortir cinq le même jour.

Vu le retard de la saison, ils sont encore bons à prendre ou à acheter à ce moment-là. Plus ils sont gros, plus ils sont meilleur marché, car en quelques jours ces fortes populations n'ayant pas de couvain à soigner, peuvent bâtir de superbes rayons et même, si la contrée est peu favorable, donner en surplus de quoi payer le prix d'achat. Nous en avons maintes fois fait l'expérience, pour peu qu'on leur aide au début. Donc un essaim de 3 kilos que vous aurez payé 35 ou 40 francs semble cher, mais vous donne un résultat financier immédiat sans compter le plaisir très grand qu'on ressent en contemplant ces superbes bâtisses de cire fraîche, cette régularité dans la construction que seul un gros essaim est capable de fournir.

Je vous souhaite vivement d'être dans l'obligation de mettre des doubles hausses. Pour nous, après de nombreux essais et expériences, nous mettons la deuxième sur la première tout d'abord. Puis si la récolte continue, nous inversons, c'est-à-dire mettons la hausse vide ou peu remplie encore sous la pleine. Cette dernière se « mûrit » et quand tout y est bien operculé, nous glissons le chasse-abeilles entre les deux hausses. Cela facilite bien les choses. Si la deuxième se remplit... je vous dirai une autre fois comment faire pour le mieux, mais pour le moment vous n'avez pas besoin de le savoir...

Et voici que comme chaque année nous venons vous dire : Ne récoltez que le miel bien operculé. Ne croyez pas qu'il faille absolument arriver le premier à présenter « le miel nouveau ». Ne poursuivons pas la « primeur ». C'est dangereux pour votre propre réputation et pour celle de vos collègues. La récolte de cette année risque bien d'être telle qu'elle assainira forcément le marché du miel, sans être obligé de compter sur nos « hautes autorités, tant apicoles que politiques ou économiques »... Donc nulle nécessité de précipiter en sauve-qui-peut son miel sur le marché, ce qui a toujours pour effet de faire baisser les prix. Il faut malheureusement le répéter bien des fois avant que cela entre dans certaines « cabosses ». Et c'est pourquoi il faut absolument arriver à faire entrer dans nos sections tous les possesseurs de ruches qui ne sont pas encore membres de la Romande. Nous tenons à la disposition des comités et même des simples membres des circulaires énumérant les avantages qu'il y a à faire partie de notre association.

Bonne récolte et bon succès dans vos élevages.

St-Sulpice, 21 mai 1935.

Schumacher.

P.-S. — Nous attirons l'attention de tous les membres de la Romande sur le beau programme offert par nos amis fribourgeois pour la « fête annuelle » de notre association. Que chacun s'inscrive à temps et que Fribourg soit envahi par la paisible et joyeuse cohorte des bourdonnants.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

(*Suite et fin*)

La Valaisanne comprend 9 sous-sections avec un comité composé des chefs de groupes. M. Heyraud en a été le dévoué président pendant de longues années. Ayant dû renoncer, l'année dernière, à la présidence pour raisons de santé, c'est M. Abbet qui a été appelé à le remplacer. Je lui présente mes sincères félicitations et l'assure de toute la confiance du comité central.

Si on a déjà beaucoup fait pour l'apiculture dans le Valais, il reste cependant beaucoup à faire encore.

M. Abbet a pris l'heureuse initiative de faire donner un cours de moniteurs avec leçons théoriques et pratiques sur tous les travaux du rucher. Ce cours durera quatre jours et aura lieu à Château-Neuf. Il sera subsidié par le fonds créé récemment en faveur de l'apiculture en montagne. Il manque en général dans ces vallées reculées de nos montagnes des hommes qualifiés pour faire progresser l'apiculture et lutter efficacement contre les maladies infectieuses des abeilles. Ce cours est destiné précisément à combler cette lacune.

M. Abbet relate dans son rapport que la caisse de la loque a versé en 1934 la somme de 1311 fr. 20 comme indemnité pour ruches détruites parce qu'atteintes de loque américaine. L'acariose également est encore très répandue dans le canton.

Le Valais, pays mellifère par excellence, manque malheureusement de débouchés. L'Office valaisan pour la vente des miels n'arrive pas à liquider les gros stocks accumulés au dépôt de Sion, malgré les prix trop bas allant de 2 fr. 50 à 3 fr. 50.

Les organes de cette centrale du miel ont tort quand ils contestent au comité de la Romande le droit de fixer un prix officiel. Ils ont tort surtout de vouloir se passer du contrôle qui est pourtant exigé de la plupart de nos grossistes, surtout en Suisse allemande. L'année dernière, 3 membres sur 491 ont demandé le contrôle. Le comité de la Romande ne sait rien ou presque rien de l'activité des sous-sections. Pourquoi les présidents de ces groupements n'enverraient-ils pas un rapport au comité central qui consent pourtant à les aider financièrement. L'envoient-ils seulement au président de la Fédération valaisanne ?

Le nouveau président de *la Valaisanne* a du pain sur la planche ; mais je suis persuadé que grâce à son énergie, grâce aussi au dévouement des chefs de groupes, il arrivera à faire progresser l'apicul-

ture en terre valaisanne. Il peut compter en tout cas sur le bienveillant appui du comité de la Romande.

En terminant cette revue des sections, je tiens à remercier les présidents pour leurs rapports qui nous renseignent sur l'activité de leurs groupes. Je les remercie également pour leurs paroles aimables et leur reconnaissance envers le comité de la Romande. J'aurais voulu, j'aurais dû répondre à chacun d'eux. N'en ayant pas eu le temps, ils ne m'en voudront pas trop d'avoir attendu ce jour pour leur exprimer toute ma reconnaissance et ma grande sympathie.

L'effectif de la Romande, comme vous venez de vous en rendre compte, est heureusement en augmentation. De 3569 qu'il était en 1933, il est monté à 3778 en 1934. L'augmentation est donc de 209 membres ; il faut que nous arrivions au chiffre de 4000, chiffre atteint il y a quelques années. Malheureusement, nous avons constaté un déchet assez sérieux au début de cette année. Il faut tenir compte des décès, naturellement ; il y a aussi des défaitistes, des découragés qui abandonnent la partie ; d'autres enfin par négligence, par indifférence quittent la Romande par une porte qui n'a rien d'un arc de triomphe, comme le disait le malicieux président de *la Genevoise*.

C'est à vous, chers présidents, ainsi qu'à vos collègues de comité à faire preuve d'énergie en poursuivant par tous les moyens cette active propagande en faveur du recrutement de nouveaux membres. Nous avons pleine confiance en vous !

L'année 1934 peut être taxée de moyenne comme récolte. A l'inverse de 1933, c'est la *première* récolte qui a été favorable. On peut en évaluer la moyenne à 10 à 15 kg. par colonie. Ce miel, vraiment de qualité, s'est écoulé assez facilement. Il restait malheureusement les gros stocks de l'année précédente, non seulement chez les producteurs, mais encore chez les grossistes et les négociants. L'abondance de fruits n'a naturellement pas favorisé le placement de notre miel

Le contingentement n'a pas encore pu faire sentir ses effets d'une manière très sensible, précisément à cause des stocks énormes de 1933. Mais à voir les doléances, les récriminations parues dans les journaux de la Suisse allemande, dans le *Bund* en particulier, il est bien certain que cette mesure s'imposait et nous ne tarderons pas à en ressentir les heureux effets.

Basé sur l'importation de 1931, le contingentement décrété au début d'août 1934 obligera les importateurs à acheter du miel indigène. Le miel de France et d'Italie (pays avec lesquels la Suisse est liée par de récents traités de commerce) pourra entrer en Suisse par

quantités atteignant le 100 % des importations précédentes. Mais les miels des autres pays, ceux-là surtout qui nous arrivaient en si grande quantité à des prix dérisoires, ne seront autorisés que jusqu'à concurrence du 80 % des quantités importées en 1931, et les autorisations d'importation ne seront accordées que sur le vu des factures prouvant des achats préalables d'autant de miel indigène.

Le même affolement et le même manque de solidarité constaté en 1933 chez les vendeurs, se sont reproduits en 1934. Sans même attendre la seconde récolte qui influence forcément les prix, on s'est empressé de faire aux grossistes des offres à des prix dérisoires allant jusqu'à 2 fr. 50, alors que des ventes s'effectuaient à 3 francs même pour des quantités importantes de 7 à 800 kg.

Il est forcé que les prix du miel suivent le mouvement de baisse générale des produits de la terre ; mais cette baisse ne doit pas être trop forte d'une année à l'autre.

On reproche aux dirigeants de la Romande de ne pas prendre des mesures contre les apiculteurs qui font ainsi tomber les prix. Mais ne les connaissez-vous pas mieux que nous ces gâcheurs de prix ; pourquoi ne pas les exclure de votre société, s'ils en sont membres ; vous en avez le droit ; vos statuts vous autorisent à prendre de telles mesures. Vous pouvez les signaler au chef du contrôle du miel qui pourrait éventuellement leur refuser la carte de contrôle l'année suivante. C'est du moins une question que nous pourrions discuter tout à l'heure. Le comité de la Romande fera tout ce qui sera en son pouvoir pour lutter contre la mévente de nos produits ; mais il voudrait pouvoir compter sur votre collaboration. L'office des contingents à Berne nous demandait, il y a trois mois, de lui indiquer la quantité de miel qui était à vendre en Suisse romande. C'est pour pouvoir répondre le plus exactement possible à Berne que M. Thiébaud vous demandait dans le *Bulletin* de janvier de le renseigner à ce sujet. Or, savez-vous combien de sections ont daigné donner les renseignements demandés ? Exactement deux sur trente-quatre ont répondu : *Le Val de Ruz* et *La Gruyère*. Avouons en toute franchise que nous ne faisons pas une réclame suffisante pour intensifier la consommation du miel ; il ne suffit pas de produire, en ces temps de crise surtout, mais il faut surtout chercher par tous les moyens à écouler nos produits.

Dernièrement on vous offrait dans le *Bulletin* des brochures sur les vertus du miel ; on vous recommandait de les acheter (au prix de 2 francs le cent) pour les distribuer en guise de réclame. Demandez à M. Schumacher les commandes qui lui ont été faites !

Ne pourrait-on pas organiser, sinon en section, du moins en fédération des journées, des semaines du miel, comme le font nos collègues de France et d'Italie ? Mais je n'insiste pas sur cette question de la vente puisqu'elle est prévue dans les tractanda de la journée.

L'état sanitaire. — Au printemps, bien des apiculteurs ont eu à déplorer la perte de quantités de colonies. On n'avait pas pris la peine de sortir, en automne, le miellat dont les ruches étaient si abondamment pourvues, on a négligé de restreindre le corps de ruche, l'hiver a été trop précoce et de trop longue durée, autant de facteurs qui ont contribué à la perte ou à l'affaiblissement de nos colonies le printemps passé.

Grâce au travail intelligent et opiniâtre de nos inspecteurs, la loque a à peu près disparu.

L'acariose, encore trop répandue, est efficacement combattue grâce au remède Frow ou au traitement au salicylate de méthyle.

J'ai lu, à ce sujet-là, avec beaucoup d'intérêt les rapports très documentés des inspecteurs cantonaux de Neuchâtel et Genève, Messieurs Huguenin et Pintard.

Cours de microscopie. — D'entente avec M. le Dr Morgenthaler, le comité de la Romande a organisé un nouveau cours de microscopie qui aura lieu au Liebfeld du 25 au 30 mars. Y participeront, selon entente avec vos fédérations : MM. Altermath, Boncourt (Jura) ; H. Comte, Treycovagnes (Vaud) ; J. Monney, Autavaux (Fribourg) ; Paréaz, La Rippe (Vaud) ; Stern, Cressier (Neuchâtel) ; Zaninetti, Cointrin (Genève).

La caisse de la Romande verse à chacun des participants une somme de 50 francs ; le reste des frais est à la charge des fédérations. Nous avons le ferme espoir que ces élèves formés à si bonne école contribueront à combattre à l'avenir les maladies infectieuses qui menacent si gravement nos ruchers. Les fédérations qui détiennent les microscopes de la Romande voudront bien les mettre à disposition des participants du prochain cours. Ces microscopes devraient passer à toutes les sections par système de rotation. C'est aux comités des fédérations à s'occuper de cette question de microscopes.

Contrôle du miel. — Son chef, M. Thiébaud, vous a communiqué dans notre journal, un rapport détaillé sur ce poste.

Nous sommes heureux de constater que le contrôle officiel du miel est de plus en plus apprécié. Je constate que sur 426 cartes de contrôle délivrées en 1934, 147 ont été demandées par des apiculteurs fribourgeois ; si nous ajoutons les 67 cartes délivrées à notre section

allemande de la Singine par la Société allemande, dans le canton de Fribourg, 214 apiculteurs ont bénéficié du contrôle. J'attribue cela au fait que Fribourg place une grande partie de son miel en Suisse allemande où la carte de contrôle est généralement exigée. Je suis persuadé que le miel se vendrait plus facilement en Suisse française si on favorisait davantage le contrôle.

Nous vous soumettrons tout à l'heure le règlement du contrôle que le comité de la Romande a rédigé et publié dans le *Bulletin* de juin selon la décision prise à notre dernière assemblée de délégués.

Je tiens à remercier très sincèrement M. Thiébaud, chef de l'Office du miel, pour tout le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de ce travail considérable et parfois très ingrat.

Merci également à M. Magnenat qui veut bien s'occuper de la question des assurances avec tant de diligence et de compétence.

Je suis particulièrement heureux de me faire ici l'interprète de tous les délégués ici présents pour offrir à notre ami Schumacher l'expression de notre profonde reconnaissance. Quel temps considérable ne consacre-t-il pas chaque jour à la rédaction de ce journal que nous lisons si volontiers, à la tenue des comptes, ainsi qu'à l'expédition des livres de la bibliothèque ?

Je suis reconnaissant à M. Hässler pour son agenda si intéressant et si utile. Nous ne pourrions plus nous en passer, tellement il est pratique !

Notre cher et désintéressé secrétaire a droit aussi à notre reconnaissance ; savez-vous qu'il a employé 48 pages grand format pour résumer nos séances de comité et nos assemblées ; heureusement qu'il ne demande pas à être payé au mot ou même à la ligne !

Nous serions des ingrats si nous ne songions pas à témoigner aussi notre profonde reconnaissance au chef savant de l'Etablissement du Liebefeld, ainsi qu'à tous ses dévoués collaborateurs et collaboratrices.

Je termine mon rapport en remerciant tous mes chers collègues du comité central, tous les présidents des sections, ainsi que les membres des comités de tous nos groupements pour le bon travail accompli durant l'exercice écoulé.

Chers délégués ici présents, je vous demande de continuer à travailler avec persévérance au milieu de ces apiculteurs qui vous ont témoigné leur confiance le jour où ils vous ont appelé à les diriger.

Travaillons tous, chers amis, la main dans la main, à rendre toujours plus nombreuse et plus unie cette imposante association des apiculteurs romands.

L. Gapany.

SÉANCE DU COMITÉ DU 24 AVRIL A LAUSANNE

Résumé des discussions :

Présentation d'un petit récipient en carton, genre mono-service, contenance 180 grammes environ, fabrication suisse, qui pourrait éventuellement être utilisé comme bocal-échantillon ou mieux encore pour petites provisions de course, d'excursion, de voyage.

Les amis des abeilles demandent une délégation pour discuter avec eux, les apiculteurs tessinois et des délégations des commerçants la question de la vente du miel. Délégué : M. Thiébaud, de l'Office du miel.

M. Gapany a fait visite aux élèves du cours de microscopie au Liebefeld. Il est heureux de nous communiquer le contentement de M. le Dr Morgenthaler et des dirigeants du cours pour les excellents éléments venant de la Suisse française.

La prochaine séance du comité se tiendra au commencement de juin pour la fixation du prix du miel.

M. Fankhauser est prié de faire figurer le miel suisse à la place qui lui revient au Congrès du tourisme suisse à Montreux. La Romande est disposée, au vu des comptes, de supporter une partie des frais.

Sinistre du Jura, sans nouvelles jusqu'à maintenant.

Règlement du contrôle du miel. Le même que celui de l'année dernière.

Cours du Liebefeld. Un compte rendu sera publié dans le *Bulletin*. Diplômes d'honneur : présentation des projets. M. Mayor est prié de faire la commande de 500.

Insignes à liquider. Il reste des épingles que le comité décide de liquider au rabais.

Assemblée de Fribourg. Propositions, 6 et 7 juillet, Fribourg, Grange-neuve, Lac Noir. Toute latitude est laissée aux Fribourgeois ; le comité se déclare d'accord avec les grandes lignes.

Un journal français demande de la réclame à prix réduit. Pas d'accord.

Bascules. Le comité décide l'achat de 5 bascules. Il désire fournir en même temps des thermomètres maxima et minima. Les peseurs devraient donner des détails plus complets concernant les vents, la température, etc. Dans certaines sections les apiculteurs s'imaginent que le comité est inactif parce que les membres ignorent le travail qu'il fait. Il fera publier à l'avenir un court résumé de ses séances.

Cours de moniteurs en Valais. Etude du programme et budget. Verserons 480 fr.

Mercuriale des prix. L'Office du miel estime qu'il n'est pas logique de publier dans notre *Bulletin* la mercuriale des marchés au miel qui risquera de se trouver dans le même numéro que les prix fixés par la Romande et qui ne seront pas certainement les mêmes. Décision de l'assemblée des délégués, soumettons-nous.

Importation. L'Office du miel renseigne sur les importations de miel étranger.

ACARIOSE DES ABEILLES

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Cossonay	L'Isle	1	20	1
Vaud	Aigle	Ormont-dessous	1	9	9
Neuchâtel	Le Locle	La Brévine	1	41	5
Total général			3	70	15

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral*.)

MALADIES DES ABEILLES EN 1934

par le *Dr O. Morgenthaler*, Liebefeld.

Le total des envois en 1934 pour l'analyse des maladies des abeilles se monte à 9301 dont 8697 concernent les abeilles et 604 des échantillons de rayons. La Suisse a fourni 9271 échantillons et 18 pays étrangers en ont envoyé 30.

Le nombre des abeilles disséquées se monte en gros à 130,000. Par rapport à l'année précédente, les envois ont fortement diminué, ce qui est dû à l'arrêté de l'Office vétérinaire fédéral du 1^{er} novembre 1932, d'après lequel il n'y a plus lieu d'examiner au microscope tous les ruchers situés à distance de vol d'un rucher atteint d'acariose. En effet, toute la région à distance de vol, d'après cet arrêté, doit être considérée comme suspecte et soumise au traitement.

Le temps voué à la dissection des abeilles atteintes d'acariose a donc été réduit au profit d'autres recherches, mais par contre cela nous a valu la perte de collaborateurs que nous avons appris à estimer. Qu'ils soient sincèrement remerciés ici pour tout l'appui qu'ils nous ont donné.

Au cours de 1934 aucun changement ne s'est effectué dans le personnel attitré du Liebefeld.

Comme à l'ordinaire nous considérons dans le tableau ci-dessous chaque rucher comme « un cas » et la répartition dans le pays est la suivante :

Région de :

	Rayons	Abeilles	Tota
la Soc. suisse alémanique des amis des abeilles (D)	293	570	863
la Société romande d'apiculture (R)	76	832	908
la Società Ticinese d'Apicoltura (T)	9	10	19
Total	378	1412	1790

1° *Maladies du couvain.*

	Cas	D	R	T
Loque maligne	65	43	20	2
Loque bénigne	121	96	20	5
Couvain sacciforme	19	17	2	—
Couvain calcifié	8	6	2	—
Couvain bombé décomposé	45	37	7	1
Pas de ou maladie inconnue	120	94	25	1
Total	378	293	76	9

2° *Maladies des abeilles adultes.*

	Cas	D	R	T
Noséma	458	132	325	1
Noséma avec kystes	10	6	3	1
Kystes amibiens sans noséma	2	1	1	—
Acariose	50	2	48	—
Mal de mai	8	6	2	—
Dégénérescence noire (dont 10 av. noséma)	40	29	10	1
Reines	87	80	5	2
Pas de ou maladie inconnue	757	314	438	5
Total	1412	570	832	10

La loque maligne est encore toujours représentée en grand nombre dans notre statistique, mais 1934 a de nouveau confirmé que ce n'est pas en relation avec un échec des méthodes de lutte employées en Suisse (la plupart du temps par le procédé des essais artificiels). Il s'agit presque toujours de nouveaux foyers découverts dans des régions où jusqu'à ce jour aucun cas de loque maligne n'avait été signalé et où par conséquent les ruchers n'avaient pas été examinés à fond. C'est ainsi qu'un seul nouveau foyer découvert dans le canton d'Argovie compte 16 ruchers malades avec 48 colonies atteintes. Toutefois les apiculteurs et les comités une fois avertis, il suffit de 2 à 3 ans pour exterminer la maladie. Le canton de Berne, autrefois fortement contaminé, et cela dès le début de la lutte contre la loque, ne présente pour la première fois aucun cas.

Les nouvelles de l'étranger permettent de conclure que la loque maligne est présente partout où on procède à un examen minutieux. Dans la *Deutsche Bienenzucht*, mars 1935, Borcherten donne un intéressant tableau d'ensemble en Allemagne. Dans le pays de Lünebourg la loque maligne fait des progrès inquiétants alors que jusqu'à ce moment on avait peu entendu parler de maladies dans cette région et il semblait que soit la race, soit la manière de procéder ou les conditions de la récolte s'opposaient à la propagation des épidémies.

Pour la loque cet espoir doit être abandonné. Pour l'Alsace, A. Baldensperger dit dans le *Els. Lothr. Bienenzüchter*, décembre 1944, qu'il y a une quantité de loque maligne entre Bâle et le Luxembourg, et qu'il y en a tout autant à l'ouest de cette région. Dans d'autres pays on n'est pas mieux situé et R. M. Pugh annonce dans la province canadienne du Saskatchewan une avance menaçante de la loque maligne et en gros une atteinte de 1 % de toutes les colonies (*L'Abeille et l'Erable*, janvier 1935). Dans la Nouvelle-Zélande, si les chiffres publiés en mars 1935 par le *Bee World* sont exacts, le 23 % des ruchers examinés sont atteints de loque maligne (631 sur 2632). Mlle Betts relève fort justement au même endroit que les pays qui n'établissent aucune statistique sur la présence de maladies des abeilles, n'ont aucunement le droit de se déclarer moins atteints.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

† *Fidel Kreyenbühl.*

Nos confédérés viennent de faire une perte sensible: Fidel Kreyenbühl, caissier de la Société des Amis des abeilles, est décédé le 8 avril dernier, à l'âge de 69 ans.

Ancien inspecteur cantonal des ruchers pour le canton de Lucerne, pendant longtemps président des apiculteurs du même canton, le défunt avait eu pour maîtres en apiculture le curé Jeker et le Dr Kramer. Sous l'influence de ce dernier, il s'était voué à l'amélioration de la race du pays, à la « Rassenzucht », comme disent nos amis. C'est lui qui a distingué la souche Nigra et reconnu les qualités de cette abeille complètement noire, réfractaire à l'essaimage et connue bien au delà des frontières de notre pays.

Ancien instituteur, Kreyenbühl était un homme de bon conseil, toujours prêt à rendre service. Ses concitoyens l'avaient appelé à siéger au Grand Conseil; ils lui ont fait d'imposantes funérailles.

Nous présentons à nos collègues alémaniques l'expression de la sincère sympathie de la Romande et de son comité.

Quand doit-on donner les cellules mûres aux ruchettes ?

D. Diemer, vieil éleveur de reines du Missouri, écrit dans l'*American Bee Journal*: « Les abeilles d'une ruchette orphelines depuis trois jours tuent les jeunes reines au moment de leur éclosion; celles qui sont orphelines depuis quatre jours acceptent quelquefois la reine; du cinquième au dixième jour, la réussite est presque certaine. »

A propos de stations de fécondation.

On sait que les stations de fécondation sont pourvues d'une colonie de choix devant fournir les faux-bourdon. D'autre part, les abeilles des ruchettes sont passées au tamis avant leur départ pour la station, afin d'éliminer jusqu'au dernier faux-bourdon indésirable. Or, un grand éleveur de Carniola, Hans Pechetz, professeur d'apiculture, pense que ces précautions sont inutiles et même nuisibles.

Les reines en quête d'un mari sortent déjà lorsque la température est à 12 ou 15° C., tandis que les mâles, plus frileux, attendent 20°, à moins qu'ils n'accompagnent la reine sortant de leur propre colonie. Mais cela n'arrive pas dans les stations de fécondation, puisque les ruchettes ne contiennent aucun mâle. La reine vierge peut s'en aller à plusieurs kilomètres et rencontrer un faux-bourdon plébéen, sorti avec une autre reine, d'où mésalliance. Pechetz ne craint pas d'affirmer que 50 % au moins des reines des stations de fécondation s'accouplent ainsi avec des mâles quelconques. Il est cependant partisan des stations, mais il préconise le remplacement de la colonie à mâles par l'introduction, dans chaque ruchette, d'une douzaine de mâles provenant d'une colonie de choix.

Quand sortent les essaims ?

Les abeilles essaient de préférence par un temps humide et chaud, avec le ciel un peu couvert, entre 10 et 14 heures. Certains essaims sortent cependant plus tôt, d'autres plus tard. On a remarqué que l'heure dépend en partie de la direction du vol. Les colonies orientées à l'est sortent le matin, celles regardant le sud, à midi, celles tournées à l'ouest, l'après-midi. L'orientation au nord est une cause de non-essaimage.

Un observateur a noté l'heure des sorties et trouvé que 5 % des essaims sortent avant 10 heures, 22 % entre 10 heures et midi, 56 % entre midi et 14 heures, 15 % entre 14 et 15 heures, et seulement 2 ou 3 % après 15 heures.

Avec une pression barométrique de 670 mm. les essaims sont dans la proportion de 85 %, tandis qu'aucun essaimage ne se produit lorsque la pression dépasse 750 mm. ; 82 % des ruches essaient par temps calme ou vent léger et 89 % lorsque la température dépasse 20° C. ; aucune n'essaime au-dessous de 16°.

Ce sont surtout les colonies ayant essaimé l'année précédente qui donnent des essaims. (Si cette dernière observation est exacte, il s'en suit que certaines colonies essaient chaque année. *J. M.*)

(D'après le *Deutsche Imker.*)

J. Magnenat.

ENTORSES A LA RÉGLE...

La théorie rigide, mathématique veut que l'élevage des reines soit fait dans la plus forte ruche du rucher, si non la meilleure.

Ce moyen devant donner toujours des reines de choix, est seul capable de rehausser le niveau productif d'un rucher. Sans aller à l'encontre de ce principe fondamental — loin de là notre pensée — nous pouvons affirmer qu'il n'en est point toujours ainsi dans la pratique et bien rares sont ceux qui, même dans leur minutie excessive, mais pressés par la besogne, n'ont point eu à subir des dérivations involontaires, qui leur ont ménagé des surprises fort agréables. C'est notre cas par le fait suivant :

Au mois de juin passé, ayant fait un élevage de reines, par les moyens classiques, en petites ruchettes, il arriva qu'après l'utilisation des reines obtenues, une ruchette orphelinée resta en place, avec sa petite population, sans nous en préoccuper autrement.

Passant assez souvent devant cette boîte on finit par remarquer que sa population travaillait fort activement, montrant même quelque progrès, chaque abeille rapportant deux grosses pelotes de pollen. Une visite permit d'y trouver une fort belle reine, qui égalait, par sa taille, par ses allures, celles élevées et nées dans de grandes ruches.

Les trois petits cadres pleins de couvain donnaient l'impression d'une ponte abondante fortement contenue. Il était de toute urgence, pour éviter une fuite, de l'utiliser au plus vite ailleurs ou d'agrandir sur place. C'est ce dernier parti qui fut pris. Ces trois rayons furent découpés, puis insérés dans trois grands cadres Voirnot et mis avec la reine et les abeilles dans une ruche le 15 août. Six semaines plus tard, ce petit embryon de rien du tout, avait du couvain et des abeilles sur grands cadres et était devenu une fort belle colonie.

Nourrie fin septembre, pour l'hivernage, aujourd'hui c'est une des plus vaillantes du rucher. Voilà, donc, un tout petit fait, qui infirme singulièrement, une fois de plus les prétentions de la théorie, fait croire au miracle, fait penser aux paroles du sage... si toutes fois elles y ont quelque rapport : *Petit poisson...* Ne lâchons point... Apprenons à voir, à discerner sûrement... Profitons sagement de ce que la force Créatrice nous offre trop rarement, hélas ! en dehors de nos savants calculs, de nos combinaisons intéressées.

Ces faits spontanés, réputés impossibles, qui surgissent rarement,

il est vrai, mais qui surgissent tout de même, sont autant d'entorses à la règle, même la mieux conçue que l'homme aime à se forger volontiers à son entendement, ce qui adoucit singulièrement sa vie !

Tricoire frères, à Foix (Ariège.)

LA RUCHE ÉCLAIRÉE

La Neuveville, janvier 1935.

6, 7 janvier... lendemains de fêtes... grise période. Ciel voilé et gris... Eh bien, malgré toute cette grisaille, grâce à cette grisaille, devrais-je dire pour être vrai, j'ai le cœur en joie. Car elle se manifeste aussi dans les affaires, cette grisaille, momentanément, et par là m'a valu deux ou trois jours de congé. Deux ou trois jours où j'ai pu mettre bas les brancards, deux ou trois jours à passer avec mes chères abeilles.

Avec est plutôt manière de causer, car elles sont aujourd'hui en pleine paix. Leurs maisonnettes aux vives couleurs, seule note gaie dans toute cette grisaille, sont là sous mes yeux, à quelques mètres de ma fenêtre. Il me semble y voir nos braves butineuses chaudement groupées au plus près de leur grenier si précautionneusement garni et aménagé à l'automne. Elles sont si près de moi, je suis heureux de leur paix, qu'une porte qui claque, qu'un bruit insolite un peu violent me contrarie et m'alarme. Eh bien, sans déranger en rien cette paix si souhaitable, cette paix si méritée, ces quelques jours de congé je les passe tout de même avec elles.

La revue du matériel est terminée. Terminée aussi la confection de quelques petits appareils d'une utilité plutôt problématique. Maintenant, bien au chaud, tout près du poêle, en compagnie des grands amis de nos abeilles, de ceux qui, non seulement les ont aimées mais nous ont appris à les comprendre, à les aimer, je laisse bise et froid nous préparer un radieux printemps.

Bien près de moi, répondant à mes questions, semblant même les prévenir, ils sont là, ces grands amis des abeilles, ces bienfaiteurs de l'apiculture : d'abord Bertrand, puis Huber, Maeterlink, Alphan-dery, etc. et notre cher *Bulletin* avec tous ses dévouements. Celui, inépuisable, de son compétent rédacteur, celui de tous ses collabo-

rateurs. On ne leur exprimera jamais assez de gratitude. Jamais assez on ne leur dira combien ils nous ont charmé en nous instruisant, combien de fois on a recours à la table des matières du *Bulletin* pour retrouver tel article qui conduira à bien une opération difficile, qui permettra de réparer une faute commise. On le lit avec plaisir, notre *Bulletin* ; on le relit plus volontiers encore. En ce moment je fais le vœu qu'il me soit accordé un jour de connaître toutes ces personnes si dévouées à notre cause et de pouvoir leur exprimer ma reconnaissance.

Compulsant plusieurs années du *Bulletin*, j'y trouve, depuis 1931, bien des articles concernant la ruche éclairée. Les uns la discréditant, d'autres lui attribuant de grands avantages. Cette ruche, dès sa création, a eu le don de m'intéresser et d'emblée je souhaitais voir réussir cet essai. Je le souhaitais pour nos protégées, ces filles des vastes espaces, des fleurs aux riantes couleurs, de la grande et pleine lumière. Les enfermer dans un trou noir les trois quarts de leur existence m'a toujours paru un crime, car, quoiqu'on en dise une ruche aussi bien aménagée et entretenue soit-elle n'est jamais qu'un trou noir. Aussi, bien vite, je construisis une ruche éclairée. Oh, très simplement, percée sur ses deux faces d'une ouverture rectangulaire de 18×35 cm., celle de l'entrée, direction du sud, étant protégée des rayons du soleil par un auvent, afin d'éviter une chaleur anormale à l'intérieur. A l'approche de la saison morte deux petits volets sont appliqués à ces baies vitrées, pour être ensuite enlevés dès le retour du beau temps. Aujourd'hui, sur une vingtaine de D. B. que je possède, les deux tiers sont éclairées et le restant ne va pas tarder à l'être. Depuis quatre ans je suis attentivement les effets de la lumière intérieure sur la marche d'une ruche et les constate généralement bienfaisants. Craignant de faire perdre patience aux lecteurs du *Bulletin*, je veux m'abstenir de leur communiquer les résultats plus ou moins complets obtenus des expériences plus ou moins parfaites que j'ai tentées. Beaucoup sont encore sujets à caution. Toutefois, une chose dont je crois être certain et qui à elle seule me ferait adopter la ruche éclairée, c'est que l'abeille qui y est logée est... comment dirai-je... beaucoup plus calme, plus douce, plus consentante lors des visites. Qu'en plus, les faces vitrées permettant un certain contrôle de la ruche, les visites peuvent être plus espacées. Par là bien des piqûres évitées à l'apiculteur et des dangers à ses élèves. Ce n'est pas que, davantage qu'un autre, je craigne le dard de nos avettes, non, car elles commencent déjà joliment à le placer dans les vieux trous, mais c'est que, comme le dit si bien M. G. Neuhaus, « l'abeille qui pique meurt ».

Je ne crois pas que la ruche éclairée soit une révolution dans l'apiculture. Je ne crois pas qu'elle changera du tout au tout le rendement d'une exploitation, mais, incontestablement l'abeille s'y trouve bien et s'y plaît. Elle y travaille avec plus d'entrain que dans une ruche sombre. La ruche éclairée, aussi, simplifie le travail de l'apiculteur je me permets de le répéter.

Une bascule bien réglée, des ruches éclairées, ne serait-ce que quelques-unes parmi le groupe, voilà certainement de précieux auxiliaires pour l'apiculteur qui veut suivre son rucher de près et ne peut lui accorder qu'un temps très limité, trop limité.

W. Grosjean.

UN CAS CURIEUX

Dans un village fribourgeois de la Haute-Broye, la loque américaine s'est déclarée, subitement en mars dernier, dans trois ruchers, propres, très bien tenus. L'inspecteur en avait visité toutes les ruches en août l'année passée.

Après avoir détruit par le feu une douzaine de ruches, j'apprends que les trois ruchers appartiennent à des propriétaires qui sont morts dans le courant de l'hiver. Est-ce un caprice du hasard ou y a-t-il corrélaiton entre le chef de famille décédé et le rucher ? C'est un point d'interrogation qui fait réfléchir. Si le rucher était mal tenu, je comprendrais, manque de surveillance, négligence, or ce n'est pas cela dans le cas particulier.

Plusieurs apiculteurs observateurs, surtout parmi les anciens, ont maintes fois constaté le fait.

Je vous transmets ce cas assez curieux, nos lecteurs du *Bulletin* pourraient peut-être nous donner de plus amples renseignements à ce sujet.

Nous constatons le fait, autre chose est le malin qui pourrait nous l'expliquer.

H. Vorlet, inspecteur.

AU VOLEUR !

Au risque de passer pour importun je remémore deux recommandations faites jadis. semez des déchets de cire devant vos ruches afin de provoquer la sortie de morilles aux premiers tonnerres chaque année.

A ce propos, il m'en est arrivé une jolie en avril dernier. Le coin du verger réservé pour cette pratique se trouvait un beau dimanche couvert de petites morilles. « Laissons-les encore deux jours, dis-je à un de mes fils présents ». « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ! » « Et l'histoire de Petit poisson deviendra grand me dit le jeune homme » J'eus le dernier mot mais deux jours plus tard le spectacle du coin vierge de champignons me laissa bouche bée ! C'était une heure. L'herbe venait d'être foulée par quelqu'un qui ne craignait pas les abeilles en pleine activité. Mes prévisions se trouvèrent justes. Quelques minutes après les aveux étaient faits et les 2 kg. de champignons rendus. Enfoncé le juge de paix de Novalles !

Passons aux framboises. Quoique devant les ruches on m'en fit une soulevée. Immédiatement fut placé l'écrêteau suivant : « Essais de traitements arsenicaux ». Plus jamais personne n'y mit les pieds, ni les mains. Je ferai comme cela l'an prochain pour le coin des morilles où 4 kg. ont été récoltées ce printemps. C'est ce que l'on appelle les à côtés de l'apiculture.

Dans le dernier *Bulletin*, un article de M. Magnenat m'a mis la conscience à l'aise. On nous déclare enfin que la loque européenne est dangereuse même dans certains cas inguérissable. Voilà ce que je proclame depuis 25 ans avec preuves convaincantes à l'appui : Elle se communique plus rapidement que l'autre, laisse un dépôt au fond de la cellule rendant illusoires les conseils donnés de supprimer la reine et resserrer le couvain. Remarque curieuse l'affirmation de M. Magnenat coïncide avec celle de mon dernier article.

Sans doute, ce sacrifice du couvain est dur surtout quand on nous fait entrevoir une guérison possible. Non mes amis. Cela reparait plus tard. Il faut taxer, détruire et créer à nouveau.

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

23 juin : Journée cantonale de la Fédération neuchâteloise d'apiculture

Aux apiculteurs neuchâtelois et des autres cantons,
si cela les tente.

L'assemblée cantonale est fixée à Fleurier dimanche 23 juin.

Le comité cantonal a décidé de renvoyer à une date ultérieure la séance des délégués.

Le problème de la Caisse de la loque n'est pas encore assez avancé.

Par contre, nous aurons l'avantage d'entendre M. le Dr Morgenthaler, de Berne, nous parler de la législation qui régit les maladies des abeilles chez nos collègues de Suisse alémanique.

Cet exposé objectif permettra à chacun de se créer une opinion sur des bases plus mûries qu'elles ne le sont actuellement.

Fleurier est excentrique au point de vue du réseau de nos chemins de fer. Vous atteindrez notre cité à 11 h. 45.

Vous pourrez utiliser vos provisions en étant confortablement assis dans les locaux spacieux du Cercle démocratique et sans que vous soyez obligés de consommer.

Si vous désirez dîner là, on vous servira un menu à 2 francs composé d'un potage, d'une viande et d'un légume.

Ceux qui auront pris la précaution d'aviser M. Matthey, tenancier du Cercle démocratique de Fleurier, auront la priorité.

Notre président de la Romande, dans son rapport de gestion de 1934, exprime notre chance d'avoir été privilégiés d'ondées alors que le pays subissait la sécheresse.

Le régime humide de notre région nous oblige à prévoir deux programmes. Les voici :

11 h. 40. Arrivée en gare de Fleurier, d'où l'on se rendra sans fanfare ni tambour au Cercle.

12 h. Dîner.

13 h. Ouverture solennelle de la journée cantonale des apiculteurs neuchâtelois dans la grande salle du Musée.

15 h. En cas de beau temps, collation offerte par la section du Val de Travers à la Montagnette ($\frac{3}{4}$ d'heure de marche à la montée ; pour les ingambes $\frac{1}{2}$ heure). Automobiles à disposition : 6 places pour 7 francs. — Visite d'un grand rucher.

Par temps froid ou humide, la même collation sera servie dans les locaux du Cercle démocratique.

Apiculteurs neuchâtelois, vous voilà renseignés. Mettez beaucoup de temps pour vous décider ; mais décidez-vous cependant une demi-heure avant le départ de votre train, vous ne le regretterez pas.

L'enfant terrible des apiculteurs neuchâtelois :
Louis Loup.

Côte neuchâteloise.

Contrôle du miel. — Il est rappelé aux membres le grand intérêt que présentera le contrôle du miel. Les inscriptions seront reçues par M. A. Clemmer, Cassardes 5, Neuchâtel, jusqu'au 15 juin.

La prochaine assemblée aura lieu à Neuchâtel, chez M. Chervet, Parcs du Milieu 20, le 7 juillet. Voir le *Bulletin* de ce mois.

Le Comité

Section des Franches-Montagnes.

Lors de son assemblée du printemps, la section a fixé sa première réunion pratique à La Chaux des Breuleux, le 16 juin à 14 h. 30. En cas de pluie, renvoi à huitaine.

La deuxième réunion, avec pique-nique, aura lieu à Goumois, le 21 juillet. Course en autobus depuis Saignelégier aux frais de la caisse, pour les sociétaires. Départ à 9 h. après l'arrivée des trains. — Tous les apiculteurs avec leurs familles sont cordialement invités à cette course. Les inscriptions seront reçues par notre collègue M. Marius Jobin, à Saignelégier, chargé de l'organisation.

Afin de faciliter la tâche des contrôleurs, les inscriptions pour le contrôle seront à adresser au président de section pour le 15 juin, dernier délai.

Le Comité.

Erguel-Prévoité.

Dans sa séance du 28 avril, le Comité a désigné les localités suivantes où se feront les réunions de groupes :

Courtelary, 26 mai ; Tramelan, 16 juin ; Moutier, 7 juillet ; St-Imier, 28 juillet ; Saicourt, 18 août.

Chaque membre, surtout celui habitant la région, se fera un devoir d'assister au moins à l'une de ces réunions. Invitez vos amis, les non-sociétaires, à ces cours pratiques, c'est la meilleure manière de recruter de nouveaux membres.

Le Comité.

Section de l'Orbe.

Contrôle du miel. — Les membres de notre section désireux de faire contrôler leur miel de première récolte sont priés de se faire inscrire pour le 30 juin au plus tard auprès du président, M. Rodolphe Huber, à Orbe. L'inscription n'engage à rien et en cas de non-récolte, une simple carte suffit pour aviser le jury de ne pas avoir à s'occuper de la demande. L'inscription préalable a pour seul but de faciliter le travail du comité et des contrôleurs.

Section du Val-de-Ruz.

Dans le *Bulletin* de mai, le comité de notre section recommandait spécialement à ses membres d'assister nombreux aux assemblées, qui se succèdent en général quatre fois l'an. Reconnaissons qu'un noyau de fidèles amis ne manque presque jamais nos réunions, toujours empreintes de cordialité et de bonne humeur. Peut-être arrive-t-il, parfois, qu'une ou l'autre abeille de notre ruche, — en l'espèce d'excellents garçons — faisant usage de son dard, vous l'enfonce... à fleur de peau : ça pique, mais ça n'enfle pas. Et le travail continue sous l'égide de la bonne entente.

L'assemblée du 5 mai fut très revêtue. Un ordre du jour quelque peu mystérieux — le mot « surprise » y figurait — était bien fait pour mettre en éveil la curiosité de chacun. Et ce fut en tous points une agréable et instructive réunion que celle qui eut lieu au rucher de M. Ch. Waldsburger, à Fontainemelon.

La partie administrative étant liquidée, c'est avec émotion que notre président, M. Gaffner, dévoila les dessous de la surprise : il s'agissait de fêter nos vétérans, au nombre de cinq, ayant au moins trente ans de sociétariat, soit MM. Ch. Waldsburger (membre fondateur), James Favre, Emile Graber, Emile Tripet et Ephraïm Morel. Il le fit en termes venant directement du cœur et en lisant les vers

si touchants de M. Farron : « Aux Vétérans », M. Ephraïm Morel, avec la fine bonhomie que nous lui connaissons, répondit en faisant revivre de vieux souvenirs et en rappelant les noms de quelques disparus. Un diplôme encadré sera remis à nos chers vétérans.

Il appartenait à M. Emile Tripet, de Chézard, de nous entretenir des grandes cellules, de nous montrer toute une gamme de cires gaufrées dont le nombre de cellules variait de 640 à 850 au dm², et de nous présenter un glossomètre de sa fabrication. Disons de suite qu'il s'agit là, pour nous, d'expériences à faire, que M. Tripet est un enthousiaste que ne rebutent pas les difficultés, et qu'il a tout préparé pour recevoir les essaims, dont les abeilles futures nous fixeront sur l'utilité des longues langues : celles-ci seront mesurées au centième, avec une précision micrométrique. L'appareil de M. Tripet, qui a fonctionné sous nos yeux, fit l'admiration de tous. Attendons donc, et reléguons à l'arrière les critiques toujours faciles ; soyons plutôt reconnaissants à ceux qui cherchent et nous ouvrent ainsi des voies nouvelles. Merci à M. Tripet pour l'attachement qu'il voue à la cause apicole.

Un petit tour au rucher de M. Waldsburger, jolie construction pour huit « Burky », fit constater la bonne tenue et la force des colonies. Une de celles-ci, orpheline depuis peu de temps, est remise sur pied par l'adjonction d'un cadre de couvain : souhaitons-lui bonne chance.

Et chacun s'en fut, non sans avoir fait honneur à l'aimable hospitalité de M^{me} et M. Waldsburger.

Merci à tous pour cette bonne journée.

Z.

Essaims

Poids 1 kg. à Fr. 15.—

Avec reine engagée 1935 de notre élevage, garantie sélectionnée, fécondée et éprouvée. (Port en plus, ruchette à nous retourner franco). S'adresser à

**Stabilimento d'apicoltura
Riva s. Vitale (Tessin)**

La publicité dans le

**Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture**

porte et rapporte beaucoup.

BOITES A MIEL

	¼	½	1 kg.		2	2 ½	5	10 kg.
en dessous				en dessous				
de 50 p. :	fr. —.13	— .16	— .21	de 25 p. :	— .40	— .47	— .75	1.05 la p.
au-dessus				au-dessus				
de 50 p. :	fr. 12.—	14.50	19.— %	de 25 p. :	36.—	42.50	67.50	94.50 %
de 100 p. :	fr. 11.50	13.50	18.— %	de 50 p. :	34.—	40.—	63.50	89.— %
Bidons à miel avec anse, de 5 kg.	à fr. 1.—			de 10 kg.	à fr. 1.30			la pièce ;
				de 20 kg.	25 kg.	30 kg.		
	en dessous de 5 pièces :			à fr. 3.50			4.20	5.20 la pièce.
	au-dessus de 5 pièces :			à fr. 3.35			4.—	4.90 la pièce.

Bidons à miel avec anse, exécution extra-forte p^r le transport contenance : 25 kg., à Fr. 7.50 la pièce. au-dessus de 5 pièces à Fr. 6.90 la pièce fournit le plus avantag. et d'une qualité irréprochable la **Fabrique d'emballa-**

ges métalliques Uve J. KOPETSCHNY, FRAUENFELD (Thurgovie)

P.-S. — Pour de grandes quantités, demandez offres spéciales. Tél. 41